

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1998

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x	
									✓			
	12x		16x		20x		24x		28x		32x	

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

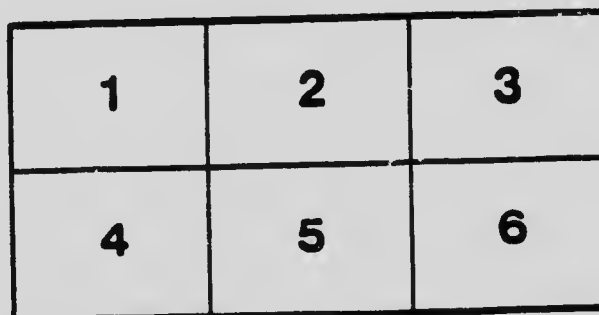
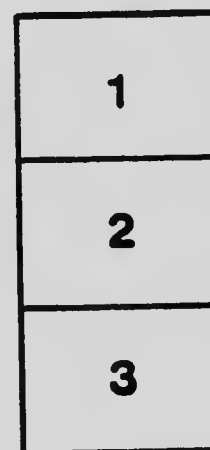
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

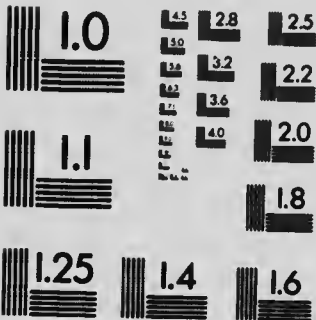
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

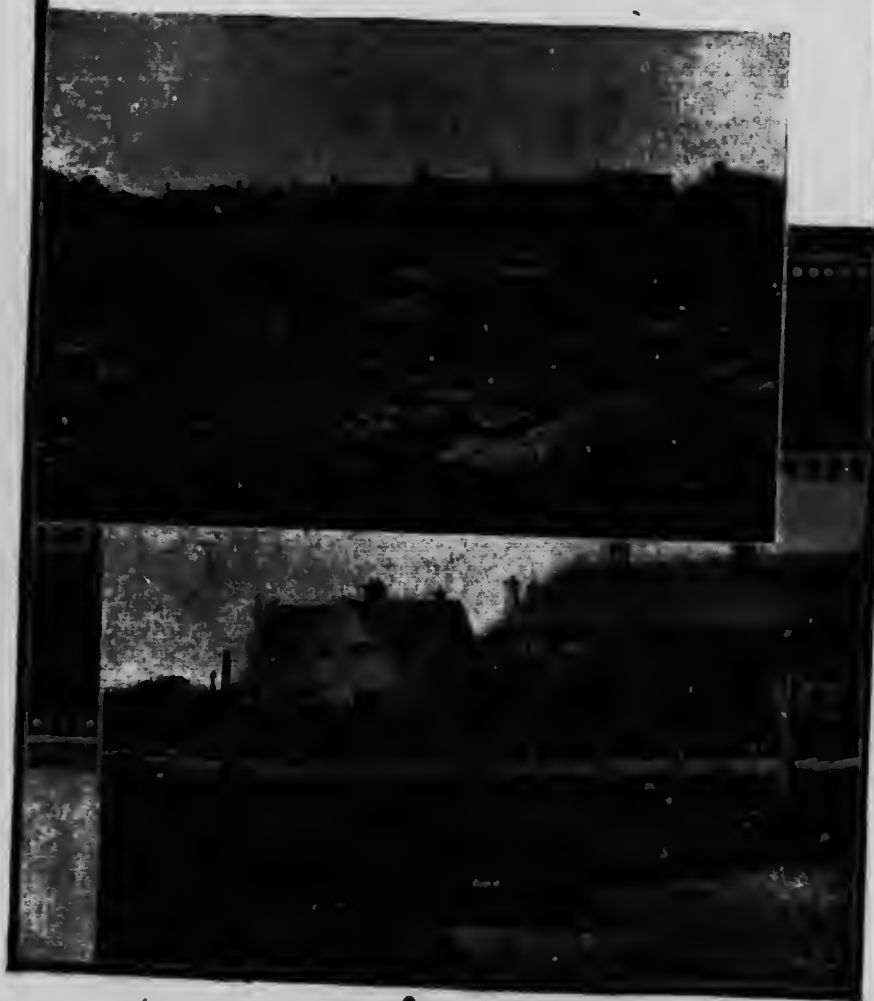
1853 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

COMMISSION DE LA CONSERVATION, CANADA
Comité de la Santé Publique

ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES DECHETS

Par le Dr. CHAS. A. HODGETTS, D.P.H.
Médecin-Conseil, Commission de la Conservation

Fig. 1.—Contraste en Administration Civique: Deux Exemples d'Arrière-Lots





L'auteur
de cet opuscu-
le dédie ces quelques
lignes, pour l'amour de
la santé publique, aux hom-
mes, femmes et enfants du Ca-
nada, qui aiment à voir régner la
propreté autour d'eux et dans
leurs foyers, et qui s'intéres-
sent à l'hygiène de leurs
villes et à la prospé-
rité de leur
p a y s .



L'Enlèvement et le Traitement des Déchets



L'enlèvement et le traitement des déchets effectués promptement, régulièrement et le plus économiquement possible constituent une question importante dans l'hygiène municipale.

Les déchets domestiques sont de deux sortes: les liquides et les solides. Les premiers sont matières d'égoûts, et dans toutes les villes qui suivent le progrès moderne, ils trouvent une issue dans des conduites souterraines qui en débarrassent ces villes le plus hygiéniquement possible. En certaines parties du Canada, les municipalités ont dû recourir à l'installation d'usines de purification des matières d'égoûts, afin de prévenir les maladies qu'elles peuvent engendrer. Moyennant un minimum de dépenses, les municipalités se chargent de la collection et du débarras des matières liquides à la grande commodité des propriétaires et des locataires. Quel est celui qui voudrait abandonner un tel système sanitaire? Y a-t-il un conseiller municipal, ou échevin, qui voterait en faveur du retour au mode primitif de l'enlèvement des vidanges par les particuliers?

Que dira-t-on de l'enlèvement et de la destruction de tous les déchets solides de l'habitation moderne? A l'exception d'un petit nombre de cas, ce problème n'a pas encore été résolu d'une manière satisfaisante. Et cependant, il faut admettre que, pour l'amour de la santé, de l'assainissement des lieux insalubres et des conditions sanitaires urbaines, en général, il nous reste encore beaucoup à faire, avant que l'on puisse dire que le travail d'amélioration de l'entourage des habitations soit bien effectué au Canada.

Un vif contraste en fait de nettoyage nous frappe, quand nous jetons un coup d'œil sur la gravure 1. La figure supérieure est une vue qui montre, avec quel sans-souci, des autorités civiques canadiennes laissent déverser des immondices, à quelques pas d'un certain nombre de bonnes maisons occupées. Ce 'dépotoir' n'est l'objet d'aucune surveillance. Son état est tellement dégoûtant et immonde que jamais âme chrétienne n'eût rêvé d'en constater l'existence en ce beau Canada; il serait même difficile d'admettre que pareille situation existât dans un village de sauvages, au centre du continent africain.

La figure inférieure montre que certaines municipalités savent veiller à l'hygiène. Cette gravure représente l'arrière-plan de maisons occupées par des personnes de classe bourgeoise; les déchets sont enfermés dans des récipients clos, vidés régulièrement dans les tombereaux de la ville et emportés à l'incinérateur.

Qu'est-ce qui pourrait empêcher chaque ville du Canada de maintenir dans son enceinte un état de choses aussi propre et hygiénique?

L'habitant des villes n'a pas à marcher loin de chez lui, avant de rencontrer des entassements de rebuts qui sont un discrédit pour lui-même et les autorités municipales. La figure 2 est un exemple qui montre comment les



Fig. 2. — Déchets dans une Cour d'une Grande Ville d'Ontario Dotée d'un Prétendu Service d'Enlèvement des Rebuta



Fig. 3. — Arrière d'une Maison Paraculière dans une Ville Canadienne : Qu'en pense le Conseil d'Hygiène?

déchets domestiques peuvent s'accumuler à côté des logements de la classe ouvrière, même dans une ville où il existe un semblant de système d'enlèvement des déchets. Quant à la figure 3, elle nous fait voir que le manque d'exécution de ce qui est supposé être un bon système, crée un état de choses encore plus insalubre que lorsque les particuliers sont chargés du travail. La figure 3 est une preuve que, dans cette ville-ci, le travail de l'enlèvement des déchets n'est pas exécuté tel qu'il devrait l'être; et cependant, cette même ville suppliait naguère ses citoyens de faire la guerre aux mouches... cela en vaut la peine, lorsqu'on laisse pourrir ces rebuts dans des récipients ouverts, véritables foyers générateurs de ces insectes porte-microbes. La gravure numéro 4 fait voir ce qui arrive aussi lorsque l'on n'enlève pas les déchets régu-



Fig. 4.—Ruelle d'Arrière d'une Ville où l'Enlèvement des Déchets est Négligé

lièrement: deux des couvercles sont tombés, les récipients dégorgeant, et le contenu même se convertit en une source d'émanations nauséabondes.

Quant aux villes et villages où les autorités municipales n'ont établi aucun mode d'enlèvement des rebuts, et ont laissé cette charge au bon vouloir des individus, les figures 5 et 6 indiquent comment les ruelles deviennent jonchées de déchets dans deux de nos petites villes.

Après avoir montré quelques-unes des conséquences funestes qui résultent de la négligence et de l'inefficacité des conseils d'hygiène, de l'insouciance et de l'indifférence des habitants, il importe d'appeler l'attention sur la manière, répréhensible, parce qu'elle est cause d'insalubrité, avec laquelle les conseils d'hygiène permettent, à un service de l'administration civique, de se débarrasser (?) des déchets de toute nature, en les déversant dans ce que l'on appelle le "dépotoir de la ville."

La figure 7 nous montre une petite partie du 'dépotoir' d'une ville d'environ 40,000 habitants. On voit ici, pêle-mêle, morceaux de papier, matelas, vieilles boîtes en fer blanc, carcasses de lits de fer, vieux ressorts, morceaux de verre, vases et poêlons, fumier et légumes en décomposition — tout l'attirail de ce qui répugne à l'œil et provoque des nausées. Rien n'est brûlé; per-

sonne n'a même la pensée de faire entasser ces rebuts; et dire qu'une grande institution publique se trouve à quelques pas de cet écœurant spectacle! Le terrain adjacent est jonché de paperasses et d'autres guenilles que les vents promènent en toutes directions. La municipalité qui tolère l'existence d'une pareille serre microbienne devrait être à jamais vouée à la géhenne.

La figure 8 représente un autre dégoûtant spectacle d'un autre 'dépotoir' de ville, sur une partie duquel on a poussé l'audace jusqu'à établir un hôpital d'urgence! Nulle pensée de répandre seulement un peu de chaux vive ou même quelques pelletées de terre propre, sur la surface de cet énorme monceau d'ordures. C'est réellement regrettable qu'on n'ait pu condamner l'échevin et certains employés civiques à passer leurs vacances d'été en ce lieu sanitaire (1) et leur faire éprouver une partie au moins des souffrances qu'ils y font endurer aux malades de la ville, pendant des semaines à la fois. Nul ne



Fig. 5.—Ruelle Couverte de Déchets dans une Petite Ville du Canada

aurait nier qu'il y avait aussi, là, encore plus de rats que de gardes-malades et de patients. Soyons certains que le maire, l'officier de santé ou les membres du conseil d'hygiène se sont bien gardés d'être du nombre de ces infortunés qui ont été condamnés à séjourner sur un pareil cloaque.

Chaque chef de maison est responsable de l'entretien de la propreté sur son immeuble; c'est-à-dire qu'il est tenu d'empêcher d'y entasser des déchets domestiques. A la campagne et dans les petites villes et les villages, où l'espace abonde, il est possible de brûler la plus grande partie des rebuts et d'enterrer ce qui est indestructible. Le citadin, resserré dans un étroit espace, ne saurait se débarrasser ainsi de ses déchets. Il est contraint de les entasser dans des barriques, boîtes, ou coffres couverts. Lorsque les autorités municipales ne lui fournissent pas les moyens de s'en débarrasser régulièrement, il est tenu de le faire à ses propres dépens, et souvent avec grande diffi-

culté, car il n'est pas toujours facile de trouver quelqu'un qui veuille se charger d'une telle besogne. En supposant même qu'un homme s'offre à exécuter ce travail, pourra-t-il trouver un lieu approprié pour y jeter ces rebuts, sans s'exposer à créer des inconvénients?

On fait beaucoup de potin en ce moment avec la "semaine du nettoyage". Ce tintamarre n'est qu'un piètre aveu public, de la part du conseil d'hygiène, par lequel il proclame que l'on n'a pas de système efficace pour l'enlèvement des déchets et leur destruction. Autrement dit, ce conseil d'hygiène laisse croupir la municipalité pendant 52 semaines dans la malpropreté; et pendant cette semaine, il exhibe son incapacité administrative, en s'efforçant de se débarrasser, avec un coup de pelle ou une charge de tombereau, d'une énorme



Fig. 6.—Ruelle au Centre d'une Ville Canadienne, à Midi: Déchets non Enlevés

masse de matières en putréfaction ou autres. Ensuite, il bat la grosse caisse, s'égoïlle en hourras, et proclame la ville immaculée. Quelle nécessité y a-t-il d'enrôler des enfants d'école, d'enrégimenter des jeunes garçons, fillettes en tête, et de se consumer en spasmodiques efforts pour l'entretien de la propreté de la ville? Loin de nous l'exemple que nous donnent les villes américaines. Enseignons plutôt à nos garçons et à nos filles que, entretenir les alentours de la maison propres et libres de déchets, jour par jour, est tout aussi nécessaire que le nettoyage quotidien des dents. Ce que nous voulons dans les villes canadiennes, grandes ou petites, ce sont des systèmes d'enlèvement des déchets et de leur destruction. Il importe de faire apprendre à chaque enfant qu'il est préférable et plus facile de conserver propre l'entourage de notre demeure que de le nettoyer une fois que nous l'avons laissé envahir par les déchets de toutes sortes.

Chaque contribuable devrait se faire un devoir d'insister pour que ce travail soit effectué sous la direction de la municipalité, non pas seulement



Fig. 7.—Horrible Dépotoir d'une Ville: Masse Putride Laisée à Découvert par la Municipalité



Fig. 8.—Ville Capitale se servant d'un "Dépotoir" pour Lieu d'Hôpital de Varioleux—Voir la Couche des Immondices

comme une affaire d'économie et de vantardise civique, mais, ce qui est infiniment mieux, pour le bien-être et le confort de tous.

Hommes, femmes et enfants, "purchassez les mouches" de tout votre pouvoir et aussi souvent que faire se peut, mais n'oubliez pas de consacrer une partie de votre temps à harceler les échevins, jusqu'à ce qu'ils sortent de leur torpeur et s'occupent, enfin, de mettre en opération régulière un bon système d'enlèvement des déchets. Par ce moyen nous aurons plus fait pour débarrasser nos demeures et nos villes des mouches que par toute autre manière.

On néglige un point très important dans la destruction des rebuts. Il est toujours possible et faisable d'en brûler une grande partie dans le fourneau de cuisine. Chacun se rend compte qu'un grand pourcentage des paperasses



Fig. 9.—Bon Système en Opération: Noter Récipients Hors de l'Atteinte de la Pluie, des Enfants et des Animaux; ils peuvent être Vidés l'Hiver

et chiffons, que nous laissons traîner de tous côtés, et que le vent promène aux quatre coins de nos villes, pourrait être détruit soit dans notre fourneau de cuisine, soit dans notre fournaise. Jetez seulement, même de loin, un coup d'œil sur un "dépotoir", ou sur un tombereau chargé de rebuts, et vous constaterez quelle quantité de ces matériaux s'y trouve. Demandez-vous ensuite: Combien en brûle-t-on chez moi? Rappelons-nous aussi que toute livre, que nous détruisons à la maison, est autant de moins à enlever de notre cour, et réduira d'autant les frais de ce travail.

Il est indispensable que les autorités civiles prennent les moyens voulus pour l'enlèvement des déchets solides, comme elles le font pour les eaux ménagères (matières d'égouts). Imaginez-vous dans quel pétrin nous serions, si chaque chef de maison était tenu responsable de l'enlèvement efficace des eaux ménagères de son habitation! Et que faudrait-il penser des logements de

la classe indigente? Malgré l'installation des water-closets, la situation est loin d'être satisfaisante. Donc, pourquoi, dans l'intérêt de la santé, le bien-être et la morale des masses, n'établirions-nous pas dans nos villes un système civique, destiné à amoindrir l'insalubrité des maisons de rapport et de leur entourage? Quant aux déchets, de quelque nature qu'ils soient, débarrassons-nous-en chaque jour.

Le système de collection et d'enlèvement civiques des déchets devrait exiger:

(1) Le choix des récipients voulus: un pour les cendres, les vieilles boîtes de fer blanc, etc., l'autre pour les déchets de maison.

(2) Le vidage régulier et systématique de ces récipients.

(3) La destruction de ces matières soit sur un dépotoir approprié et surveillé, soit plutôt dans un incinérateur.

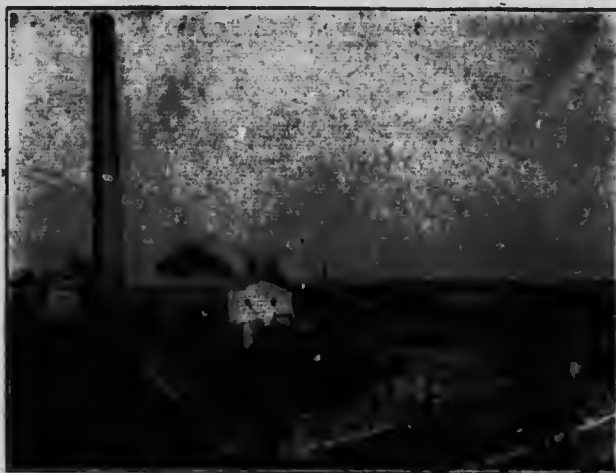


Fig. 10.—Installation pour la Destruction des Déchets à Westmount, Qué.: Usine Génératrice et Bassin de Refroidissement des Eaux, en Avant; Chambre des Chaudières et d'Incinération, en Arrière

La figure 9 montre un récipient convenablement placé, hors de la portée des chats et des chiens, et pouvant être utilisé même en hiver.

Les conseils d'hygiène doivent prendre les mesures voulues non seulement pour l'enlèvement du contenu des récipients à déchets, mais encore pour celui des autres matières et rebuts trop volumineux pour être enfermés dans ces collecteurs. Lorsque l'on déverse les rebuts dans un "dépotoir", celui-ci devrait être placé sous les soins d'un employé, avec ordre d'en brûler autant que possible les matières inflammables. Il faudrait recouvrir soigneusement le tout d'une couche de chaux et de terre propre, afin de réduire au minimum les influences nuisibles qu'il renferme.

La construction d'un incinérateur s'impose, dès que les fonds de la municipalité le permettent. Je recommanderais comme modèle celui qui fonctionne

avec succès, depuis une dizaine d'années, à Westmount, Québec. Cet incinérateur est construit sur un modèle anglais; il est à haute température, à courant d'air forcé, et il a toujours donné satisfaction. Les scories que l'on en retire constituent des matériaux excellents pour les chemins et les allées; et l'on pourrait construire, ainsi que cela existe à Westmount, une usine génératrice d'énergie électrique qui serait actionnée par la chaleur de l'incinérateur. La figure No. 10 montre l'incinérateur tel que installé dans la ville susdite.

Pour revenir aux incinérateurs anglais, leur fonctionnement efficace et économique dépend en grande partie de leur surveillance intelligente et constante. Le maintien de la haute température ne s'obtient que par une alimentation constante de matières combustibles. En plus de l'alimentation régulière des fournaies, il est nécessaire, pour prévenir tout reste de morbidité, de tisonner régulièrement et systématiquement les brasiers et de fermer les prises d'air pendant l'enlèvement des résidus.

Un bon incinérateur bien dirigé, réduit les déchets civiques et les domestiques à un tiers de leur volume original; les résidus sont des scories inoffensifs, des restes métalliques et des cendres.

CONSEILS AUX CHEFS DE MAISONS

Les conseils suivants, adressés aux chefs de maisons, tels qu'ils ont été publiés par le bureau d'hygiène de Winnipeg, sont si utiles et pratiques que toutes les villes du Canada devraient se faire un devoir de les observer fidèlement:

"Il n'est pas hors de propos, à l'approche de l'hiver, de donner quelques conseils sur la manière de garder les déchets, pendant la saison froide.

"Si les chefs de maisons veulent mettre en pratique les recommandations suivantes, et observer les règlements tracés par le conseil d'hygiène, ils aideront à l'enleveur des déchets à remplir sa tâche, et s'épargneront à eux-mêmes beaucoup d'ennuis et de dépenses.

"La plupart des chefs de maisons sont plus ou moins négligents, en ce qui concerne la manière de garder leurs déchets pendant l'hiver. Aussi, dès l'arrivée des temps chauds, ils se réalisent qu'ils sont enterrés dans toutes sortes de rebuts, et finissent, habituellement, par se plaindre que le département de l'enlèvement des déchets ne remplit pas ses obligations.

"Ce département constate qu'au moins 90 pour cent des plaintes sont dénuées de fondement, et qu'elles ont pour cause soit la négligence, soit la malveillance de l'occupant ou du propriétaire des immeubles, à suivre les règlements du département.

"Pendant les temps froids, on devrait donner aux restants de cuisine une attention spéciale. Cette classe de rebuts renferme plus ou moins d'humidité; si ces matières sont déposées dans le récipient en fer blanc, elles gèleront en masse; il faudra les en sortir à l'aide d'une barre de fer, au grand désavantage du récipient. Si les cuisinières prenaient la bonne habitude de les envelopper dans du papier, avant de les jeter dans les récipients, ceux-ci pour-

raient durer dix fois plus longtemps; le vidage s'effectuerait plus promptement et plus aisément et les récipients seraient nettoyés à fond.

“Ne pas jeter d'autres rebuts parmi les restants de cuisine, et avoir soin d'en ôter toute l'eau. Ne pas garder le récipient à l'intérieur de la maison; les employés chargés d'en enlever le contenu ont défense expresse d'entrer dans les habitations. S'il existe une ruelle à l'arrière-plan de la maison, y placer le récipient et non à côté de la porte de cuisine. En ce faisant, on exempte aux enleveurs de déchets, plusieurs milles par jour, et l'on s'assure un meilleur et plus fréquent service.

“Empêcher les chiens de renverser le récipient, en le consolidant avec un pieu planté en terre. Attacher, avec un crampon, à un piquet attenant à la clôture, une chaînette ou un fil de fer, dont une extrémité sera passée dans la poignée du couvercle, et alors celui-ci ne sera pas exposé à se perdre. Ceux qui veulent faire enlever les cendres de leurs fournaies pendant l'hiver, doivent les mettre dans un récipient en métal, dont la contenance devrait être d'au moins 27 pieds cubes. Si l'on ne tient pas à se débarrasser des cendres, avant le printemps, il n'y a pas d'inconvénient à les laisser sur le sol, mais il importe de les déposer à un endroit d'où il sera facile de les enlever.

“Ce département n'enlève pas les cendres des maisons de commerce, des pâtés de maisons servant d'offices ou de magasins, ni des institutions publiques ou privées. Les déchets incombustibles doivent être jetés dans des boîtes couvertes, afin d'en éliminer la neige, et ces récipients placés à l'arrière du lot, lorsqu'il y a une ruelle. Ne pas garder de boîtes de fer blanc ni de bouteilles vides dans la cave ou dans le hangar, ni croire que le département pourra enlever en quelques jours, au printemps, l'entassement de six mois.

“Brûler, autant que possible, paperasses, chiffons, paille, etc., et en faire grâce aux rues et ruelles de la ville. Si la chose est impossible, les rassembler en paquets, les lier et les mettre à proximité du récipient des rebuts.

• • • • •

“Attendu que ce département est si surchargé de travail, le printemps, lorsqu'il faut enlever les tas de déchets de l'hiver, difficulté qui pourrait être si facilement évitée, si tous les occupants et propriétaires de maisons d'habitation s'en débarrassaient au fur et à mesure, au lieu de les couvrir pendant les mois d'hiver, on supplie chaque citoyen de Winnipeg de faire sa part de la besogne, en observant les règlements et les recommandations, et ainsi le travail du département sera rendu plus efficace et plus facile qu'il n'a jamais été jusqu'à présent.

Hommes, femmes et enfants du Canada, en nos paroles et nos actes, ne perdons jamais de vue la propreté de nos foyers et de leurs alentours. Nos obligations individuelles, remplies avec soin, produiront des fruits salutaires dans tous les lieux habités du Dominion. — Donnons-nous tous la main. — Guerre aux déchets de toute nature — et nos cités, villes et villages seront des séjours hygiéniques, dont la santé individuelle et nationale sera la première à jouir.

